



## Compte rendu CAPD 15 octobre 2015

### AVANCEMENT

Rappel :

- sont promus au grand choix (PE) et au choix (Instit.) 30% des promouvables.
- sont promus au choix (PE) ou au mi-choix (Instit.) 5/7 des promouvables.

PE	Echelon		5	6	7	8	9	10	11
	Nombre de promotion	GC (Grand choix)	31	51	61	81	83	83	51
		CH (choix)	0	76	100	142	142	137	50

Les reliquats de PE permettent de promouvoir 4 collègues supplémentaires au 11ème échelon ainsi qu'un instituteur.

Les changements d'échelon seront portés sur le traitement **de décembre 2015**.

Le décret de 2012 concernant la prise en compte des années de congé parental a bien été pris en compte dans les calculs.

Les égalités de barème sont départagées par l'AGS puis par l'âge.

### STAGES DE FORMATION CONTINUE

35 stages sont proposés en candidature individuelle (32 l'an passé).

745 places offertes, 477 demandes formulées par 304 enseignants (contre 116 l'an dernier)  
22 stages pour tous, 3 pour l'ASH et 10 pour les formateurs

Une moyenne de 18 candidats par stage.

L'IA constate deux fois plus de demandes cette année mais moins d'1 enseignant sur 10 candidate.

Pourtant le calendrier avait été annoncé, un catalogue spécifique et des aides en ligne plus voyants, intervention rapide du service informatique et inscriptions possibles à la main.

### APPELS A CANDIDATURES

#### Postes pourvus :

- CPC Nantes Ouest
- MATUIC Saint Philbert Sud Loire
- Enseignant Germaniste Nantes

#### Postes non pourvus :

- Poste à l'EPM d'Orvault, un appel au niveau national est envisagé pour ce support particulier (établissement pénitentiaire pour mineurs)
- CPC Saint Sébastien Vertou
- CPC Blain La Chapelle
- CPC Ancenis

A priori il n'y aura pas de nouvel appel à candidature pour ces trois postes de CPC non pourvus.

### NOMINATIONS DES DIRECTEURS DU 2EME MOUVEMENT

Un questionnaire subsiste sur la procédure d'attribution des directions restées vacantes à l'issue du 1<sup>er</sup> mouvement. Une vérification va être faite par les services concernant l'appel fait auprès des personnels pour le second mouvement des directeurs. Le SE-UNSA veillera au respect de l'équité de traitement sur cette question et notamment sur les modalités d'affectations.

### NOMINATIONS AU 3EME MOUVEMENT

483 collègues restaient à nommer le 25 août, 398 ont été nommés sur des postes vacants, 28 sur des brigades vacantes, 49 sur des brigades provisoires, 8 inéligibles ont été accueillis en plus.

Parmi ces collègues 120 sont sur des postes fractionnés.

L'IA a accordé tous les EXEAT demandés et a accordé des INEAT dont les exeats n'ont pas été accordés.

#### **BILAN DU MOUVEMENT**

L'IA déclare que les difficultés du mouvement ne viennent pas uniquement du fait d'une seule saisie. Beaucoup de départements fonctionnent de cette façon et ne rencontrent pas de problème. C'est la fiabilité des informations fournies dans la base de données qui a posé problème.

Le SE-UNSA et les organisations syndicales maintiennent leur demande du retour des deux phases de saisies et la suppression du vœu géographique obligatoire.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- Fusion de commune : quel devenir pour les personnels de l'école du Fresne ? (le Fresne sur Loire fusionnerait avec Ingrandes sur Loire qui est dans le 49). Le DASEN indique qu'en cas de fusion avérée, il y aurait une mesure de carte scolaire pour les personnels.

- Aide pour les enfants allophones et les enfants du voyage : les textes prévoient 9h de français par semaine. Le SE-UNSA demande que ce droit soit respecté pour tous.